

COMMUNE de LANOBRE (15) – CREATION d'une AIRE
DE RETOURNEMENT au village du MONTEIL

ENQUETE PARCELLAIRE CONJOINTE à L'ENQUETE
PUBLIQUE PREALABLE à la DECLARATION d'UTILITE
PUBLIQUE

CONCLUSIONS et AVIS du COMMISSAIRE ENQUETEUR

**

4 au 18 Juillet 2022

Gérard Marty
Commissaire enquêteur

CONCLUSIONS ET AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Au vu du dossier soumis à l'enquête,

Considérant que la parcelle à exproprier est bien délimitée dans les différents plans fournis et que son propriétaire est bien identifié,

Considérant qu'aucune observation ou avis n'ont été exprimés sur ce sujet lors de l'enquête,

Considérant enfin que le terrain à acquérir (25m²- parcelle E397) est nécessaire et suffisant pour la réalisation du projet,

J'émet **un avis favorable** à la cessibilité des terrains nécessaires à la réalisation du projet.

Fait à Trizac, le 16 Aout 2022

Le commissaire enquêteur

Signé : Gérard Marty